



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 DECEMBRE 2018

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de pouvoirs : 5

L'an deux mille dix-huit, le quatorze décembre à 18 h 30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de GUETHARY, sous la présidence de Mme Marie-Pierre BURRE-CASSOU, Maire, dûment convoqués le 7 décembre 2018.

Présents : Mme Nicole DIRASSAR, adjoint ; Mme Marthe AUZI, MM. Jean CHOIGNARD, Jean-Claude JOUBERT, Mmes Marie AIBAR, Patricia MARCHAL-HARISPE, M. Julien HIRTZ, conseillers municipaux.

Absents : MM. Albert LARROUSSET (excusé a donné procuration à M. Jean CHOIGNARD), Patxi PLAA (excusé a donné procuration à M. Julien HIRTZ), Gilles SEBE, Bernard PONCINI (excusé a donné procuration à M. Jean-Claude JOUBERT), Mme Françoise ETCHAVE (excusée a donné procuration à Mme Marthe AUZI), M. Richard BRINI, Mme Capucine DECREME (excusée a donné procuration à Mme Marie AIBAR)

Secrétaire de séance : M. Julien HIRTZ

**AVIS PREALABLE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
SUR LE BILAN DE LA CONCERTATION
ET ARRET DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Mme le Maire rappelle que par délibération en date du 19 février 2015, le Conseil Municipal de la commune de Guéthary a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme et a fixé les modalités de concertation. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Pays Basque est compétente en matière de «plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale».

Durant toute la durée de la révision du PLU une information a été assurée au travers du bulletin municipal (n° 5 février 2016, n° 6 août 2016, n° 7 février 2017), sur le site internet de la commune, par voie d'affichage et dans la presse.

Le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) a eu lieu au sein du conseil municipal lors de sa séance du 5 septembre 2016 et ont été présentées lors d'une réunion publique le 18 octobre 2016 en présence d'une centaine de personnes.

Une deuxième réunion publique s'est tenue le 12 décembre 2018 pour la présentation des grandes lignes du futur PLU où environ 80/90 personnes étaient présentes.

Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée a été mis à disposition aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie ; une observation a été consignée sur le registre et dix lettres ont été reçues en mairie portant principalement sur des demandes de suppressions d'espaces boisés classés ou des modifications de zonage.

Le projet de PLU étant prêt, le conseil municipal donne un avis favorable à l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Guéthary par la Communauté d'Agglomération Pays Basque



Pour extrait conforme,
Mme le Maire,

Marie-Pierre BURRE-CASSOU

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Commune de GUETHARY
Numéro de l'acte	COM141218D12
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	2.2 - Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols
Objet de l'acte	Avis préalable à la Communauté d'Agglomération Pays Basque sur le bilan de la concertation et arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	064-216402495-20181214-COM141218D12-DE
Date de transmission de l'acte	10/01/2019
Date de réception de l'accusé de réception	10/01/2019